

RESERVATION COURS COLLECTIFS ET COURS PRIVEES

SAISON 2022/2023

Réservation par courrier avec chèque bancaire de 50% d'arrhes ou 100% des cours (+Express)

Date limite de réception : 3 semaines avant votre arrivée en station.

Réponse de l'ESF : Au max 8 jours avant votre arrivée en station PAR MAIL.

Merci de compléter vos coordonnées et de cocher les cases d'horaires choisis.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable.

.E.Mail :

Prénom de l'élève : date de naissance :

Niveau à préparer :

DATES DE VOTRE SEJOUR : Du..... au

A RENVoyer A :
ESF AURIS
Réservation
 9, chemin du front de neige
 La station
 38 142 AURIS

Pour plus d'informations :
 infos@aurisesf.com

HEURE	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
09h00								NOEL/JOUR DE L'AN 17/12/22 au 01/01/23
10h00								
11h00	○	JE RESERVE Dimanche à vendredi de 10h à 12h30						Tous niveaux Enfants / Adultes
12h30								
13h30								
14h30								
15h30								

HEURE	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
09h00		○	JE RESERVE Dimanche de 10H30 à 12H30					VACANCES FEVRIER Du 04/02/23 au 05/03/23
10h00			Lundi à vendredi de 9H à 11H					
11h								Tous niveaux
13h10	○	JE RESERVE Dimanche à vendredi de 13h à 15h						Tous niveaux Sauf compétitions / Piou-piou
14h10								
15H10	○	JE RESERVE Dimanche à vendredi de 15h10 à 17h10						Enfants seulement
16H10								

HEURE	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
09h00								HORS VACANCES ET AVRIL
10h00		○	JE RESERVE Dimanche de 13h30 à 16h					
12h30			Lundi à vendredi de 10h à 12h30					Tous niveaux Enfant / Adulte
13h30								
16h00								

Les couleurs représentent une série de 6 cours collectifs.
 Il n'est pas possible de dissocier les cours d'une même série.

Les leçons particulières se réservent en dehors des horaires des cours collectifs.

PACK COURS + SKIPASS
 INITIATION ET PROGRESSION
 disponibles en vente sur
 www.aurisesf.com

STAGE SNOWBOARD (3 cours ou 6 cours) Sauf vacances de Printemps et hors vacances - A partir de 9 ans - Tous niveaux	
DIMANCHE / LUNDI / MARDI (débutant) ○	6 JOURS (tous niveaux) ○
Noel/Jour de l'An (14h00 à 16h30) Février (15h10 à 17h10)	Noel/Jour de l'An (14h00 à 16h30) Février (15h10 à 17h10)

RÉGLEMENT : ○ Chèque

○ Chèques-vacances

MONTANT : _____ €